



DECLARATION LIMINAIRE

C.T.S. du 09 mars 2017

Monsieur le Directeur du Centre de Détention de Muret,

Aujourd'hui, les agents du Centre de Détention de Muret sont confrontés à une situation préoccupante :

- Explosion des heures supplémentaires à outrance ;
- Manque d'effectifs réels disponibles ;
- Rappels sur Repos hebdomadaire quasi-systématiques ;
- Repos sur les week-ends pratiquement plus assurés ;

Ce contexte dramatique et dévastateur sur les conditions de travail des surveillant(e)s et sur leur vie familiale ne peut plus être accepté.

De plus, comme ci cela n'était pas suffisant, dans les prochaines semaines, vous voulez leur imposer et les contraindre à couvrir de nouveaux postes (ouverture de PICS, ouverture rond point bas, ouverture U.V.F.), et ce, en mettant en péril leur sécurité et celle de l'établissement, en ponctionnant des agents prévus en coursives afin de couvrir ces ouvertures. A ce jour, **aucune rectification de l'organigramme de référence n'a été apportée, AUCUNE CREATION DE POSTE, NI APPORT SUPPLEMENTAIRE EN PERSONNEL.**

Plusieurs fois, ces derniers temps, nous **vous avons alerté sur la fragilité de l'état psychologique et physique de votre personnel** : les agents sont fatigués, épuisés, éreintés, désabusés, démotivés ! Mais, vous n'en tenez aucunement compte !

En conséquence de quoi, raisonnablement et légitimement, **il ne peut être accepté et envisagé ces ouvertures dans ces conditions**, ce qui nous contraint à devoir, dans l'intérêt des agents, de boycotter ce C.T.S.

**Les membres des Syndicats siégeant au C.T.S
U.F.A.P./S.P.S.**

Muret, le 09 mars 2017